



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FFG - Global Flexible Sustainable (le "compartiment"), classe R Acc (ISIN LU1697917083)

un compartiment de FFG (le "fonds")

Société de gestion : MDO Management Company S.A. (la "société de gestion"), 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Recherche d'un rendement sur le moyen terme supérieur à celui d'un placement obligataire en Euro.

A côté de son objectif financier, le compartiment poursuit un objectif philanthropique par l'intermédiaire de la société Funds for Good S.A. qui est rémunérée à cette fin. Après déduction de ses frais de fonctionnement, Funds for Good S.A. paie un montant correspondant au minimum au plus grand multiple entre 50% de ses bénéfices et 10% de son chiffre d'affaires à des projets sociétaux. Dans le cadre de ce compartiment, les dons sont dirigés vers le fonds « Funds For Good Philanthropy » (FFGP) dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté, en allouant des prêts d'honneur à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

### Politique d'investissement

Le compartiment est investi sans restriction géographique, sectorielle et monétaire, en actions, obligations (y compris, mais sans y être limités, des obligations indexées sur l'inflation), en instruments du marché monétaire ou en liquidités.

Le pourcentage du portefeuille du compartiment investi dans les différents instruments est variable en fonction de la valorisation des différentes classes d'actifs et des circonstances de marché. Le compartiment peut investir au maximum 10% de ses actifs nets en fonds d'investissement ouverts qui sont soumis à une surveillance considérée par la CSSF comme équivalente. Dans un but de diversification du portefeuille, le compartiment pourra recourir à des investissements dans des Exchange Traded Commodities (« ETC ») sur métaux précieux en conformité avec la loi OPC et pour autant que ces produits ne contiennent pas de dérivés imbriqués et qu'ils ne donnent pas lieu à une livraison physique du métal sous-jacent.

Le compartiment peut également avoir recours à des produits dérivés à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille. Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire. Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de ses avoirs dans des actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment

sans référence à un indice. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants d'un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

### Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 3 années.

### Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son entièreté sur [www.fundsforgood.eu](http://www.fundsforgood.eu). Cette politique couvre les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs, selon des critères précis liés entre autres à leur non-conformité à certains traités internationaux, ou à leur implication dans des secteurs tels que le tabac, l'armement, les énergies fossiles, la production d'électricité, la spéculation sur matières premières.
2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une diminution de l'empreinte carbone du portefeuille et une augmentation de leur qualité sociale.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses.

## Profil de risque et de rendement



### Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe R Acc sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

### Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- L'investissement dans des actions comporte un risque d'émetteur dans le sens que la société émettrice pourrait faire faillite. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.

- L'investissement par le compartiment dans des marchés émergents est exposé aux risques d'instabilités ou incertitudes politiques, réglementaires, financières ou fiscales qui peuvent affecter négativement la valeur de ces investissements voire même remettre en question le droit de propriété du compartiment.

- L'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur peut refuser ou se trouver dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie du paiement des intérêts ou du principal de ses titres. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.

- Le recours à des instruments dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse ou négociés sur un autre marché réglementé ("instruments de gré à gré") comporte le risque de contrepartie dans le sens que les contreparties de ces instruments dérivés peuvent se trouver à un certain moment dans l'incapacité d'honorer tout ou partie de leurs engagements envers le compartiment.

- Le recours à des futures sur indices actions a pour objectif d'atténuer les risques de marché actions sans pour autant pouvoir les éliminer.

- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

- Les investissements en Chine sont sensibles à tout événement politique, social et diplomatique susceptible de survenir en Chine ou de concerner la Chine. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que tout changement de politique de la Chine pourrait avoir une incidence négative sur les marchés des titres en Chine ainsi que sur la performance du compartiment

## Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès

de la société de gestion et sur le site internet [www.mdo-manco.com](http://www.mdo-manco.com).

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,61%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être

déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

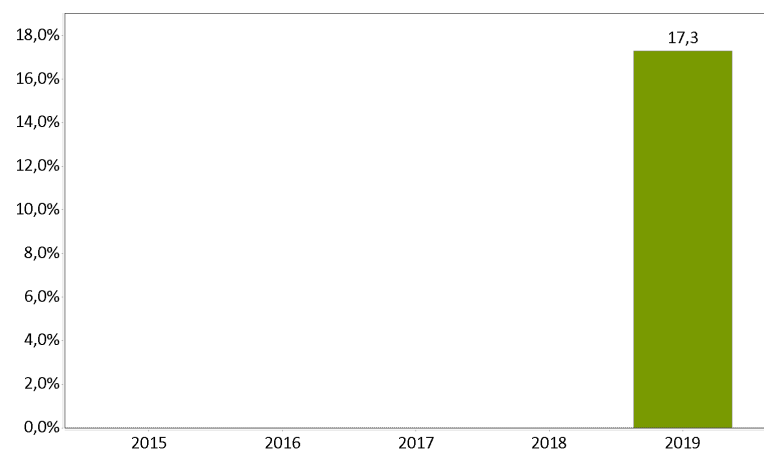
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2019. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur [www.mdo-manco.com](http://www.mdo-manco.com).

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2017.

La classe d'actions a été lancée en 2018.

## Informations pratiques

### Dépositaire

Banque de Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de FFG peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur [www.mdo-manco.com](http://www.mdo-manco.com).

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet [www.mdo-manco.com](http://www.mdo-manco.com). Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

### Responsabilité

La responsabilité de FFG ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties

correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

### Informations spécifiques

Le compartiment FFG - Global Flexible Sustainable peut émettre aussi d'autres classes d'actions. Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de FFG qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.